MAIRIE
DE
LAUBACH

La lettre de Laubach

DECEMBRE 2024

N°35

PROJET DE REAMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le terrain de football n'étant plus utilisé comme tel depuis des années, et maintenant déclassé, le Conseil Municipal étudie une transformation du site en 2025 en créant :

- Un espace de stationnement supplémentaire d'une cinquantaine de places parallèlement à la route, en contre-bas, tout en conservant la bande de stationnement actuelle (qui permet aussi occasionnellement d'accueillir des bus). L'accès à ce parking se ferait côté portail multi-sport plutôt que du côté entrée piétons actuelle pour des raisons de sécurité. Les places de stationnement pourraient être ombragées par la plantation d'arbres entre chaque groupe de 5 places. La création de ce parking côté salle polyvalente permettra de faire stationner en toute sécurité la plupart des voitures lors de manifestations importantes. Ce parking réduira aussi considérablement les nuisances pour les riverains.

- Le terrain multi-sports, le terrain de pétanque et le petit terrain de foot seraient conservés et laissés à la disposition des jeunes.

- Une rangée d'arbres fruitiers pourrait être plantée en alignement au sud du parking et formerait un petit verger-prairie.

- Une bande d'environ 25 m de pelouse serait conservée le long de la salle polyvalente.

- Tout le reste du terrain au sud serait planté d'arbres, d'arbustes variés, de haies sèches, avec création d'une petite mare et d'une zone sèche. Cet espace, devant constituer un refuge pour la biodiversité, sera laissé totalement à l'abandon pour ne pas déranger la faune et la flore qui devraient rapidement se l'approprier.

- Sébastien Heim (créateur du site Hyménoptéra à Obersteinbach et grand connaisseur des insectes) et Daniel Staub membre de la LPO et spécialiste de la faune et de la flore seront associés au projet et nous fourniront des conseils précieux.

- **Les élèves de l'école, sous la responsabilité de Mme Tritschberger, seront également partie prenante et nous comptons sur une participation active de la population lors de la réalisation.**

Ce projet sera très prochainement rediscuté en Conseil Municipal avant validation définitive. Si vous avez des remarques ou des suggestions, n'hésitez-pas à nous en parler en contactant un membre du CM.

Horaires d'ouverture de la Mairie:

Lundi : 08h30 - 11h00
Mardi : 08h30 - 15h00
Jeudi : 08h30 - 11h00
14h00 - 20h00

SPORT - SANTE

Sous l'initiative de Cindy Léobold, des séances d'activité physique ont lieu chaque semaine dans la salle polyvalente de Laubach les mardis à 13h30 et 14h30. Ces activités physiques sont plus spécialement conçues pour les séniors (plus de 65 ans) et gratuites durant les 6 premiers mois. Elles sont encadrées par une kinésithérapeute (Marie Bruder).

Une réunion de présentation a eu lieu le 15 octobre et une trentaine de personnes étaient présentes. Il y a eu plus de 20 inscriptions.
Merci à Cindy d'avoir organisé cette activité à Laubach et d'avoir trouvé le financement.

La Commune de Laubach mettra les locaux à disposition gratuitement et participe également au financement durant les six premiers mois.









Retour d'expérience suite à l'installation d'un bassin : 4 ans après

Pas de retour en arrière envisagé !D'émerveillements en surprises, l'aventure continue au fil des saisons.
A chaque printemps, le développement des racines et parties aériennes de la flore aquatique permet de créer un équilibre avec les habitants de l'eau dont le métabolisme se réveille doucement par l'augmentation des températures. Le couple de poisson rouge de notre aquarium libéré dans cet espace plus naturel a engendré de petits poissons aux couleurs flamboyantes ou plus sombres dès l'été suivant leur installation !



L'été est un festival pour la biodiversité : nous découvrons des insectes incroyables avec notamment un ballet de diverses espèces de libellules qui viennent s'y accoupler. Nous n'aurions pas pu les approcher d'aussi près sans le bassin.



A la nuit tombée, des chauves-souris ne laissent aucune chance de survie aux moustiques environnants, des hérissons, plus discrets, sortent pour s'abreuver, sous le chant des grenouilles qui ont élu domicile à proximité. Les chats des alentours et les oiseaux aiment s'y désaltérer et certains viennent nicher plus aisément. Des hérons, très intéressés par les poissons rouges visitent aussi les lieux !

Ce point d'eau, en hiver, est un endroit précieux. Lorsque la surface y est gelée, nous en dégageons une partie afin qu'elle reste fluide pour le bonheur de la faune.

L'apparition d'algues vertes et son fort potentiel de développement a été un point de vigilance que nous avons régulé naturellement avec une simple épuisette pour que le milieu ne soit pas complètement envahi. Le bassin ne nécessite qu'un minimum d 'entretien, une synergie s'installe et l'écosystème devient pérenne par lui-même.
Le bilan global est vraiment positif : c'est une source de ravissement pour celui qui aime découvrir la nature mais aussi prendre une petite pause de bien-être récréative !



Béatrice PFEIFFER

REGROUPEMENT POMPIERS

En 2024, la section de sapeurs-pompiers de Laubach-Forstheim a réalisé 10 interventions :

- 8 secours à personnes avec urgence vitale
- 1 accident de circulation
- 1 capture d'animal

Lors de ces interventions, la rapidité de nos sapeurs-pompiers a permis de gagner de précieuses minutes dans la délivrance des secours.

Toutefois, nous sommes à l'aube d'un grand changement pour l'actuelle section. En 2021, nous avons été regroupés avec Forstheim car leur section était en difficulté par manque d'effectif.

Actuellement, nos voisins d'Eschbach confrontés au même problème d'effectif, ont émis le souhait d'intégrer la section de Laubach-Forstheim. Suite à cette demande, mais aussi après consultation des élus des 3 communes, la hiérarchie a donné un avis favorable à la requête des sapeurs-pompiers d'Eschbach. Ces derniers seront donc très prochainement intégrés à l'actuelle section de Laubach-Forstheim, qui deviendra dès lors « section de Laubach ».

Ce regroupement se fera donc à Laubach, notre caserne étant au centre du futur secteur d'intervention. Nous serons également dotés d'un nouveau véhicule, équipé d'une pompe et d'une petite réserve d'eau.

D'ici peu, nous couvrirons 3 communes, une zone artisanale, et toutes les routes départementales attenantes à ces 3 villages. La sollicitation opérationnelle sera plus importante et c'est la raison pour laquelle il reste nécessaire de continuer à recruter afin de pérenniser l'effectif de la section.

Donc toute personne de plus de 16 ans souhaitant s'investir, partager nos valeurs et découvrir l'esprit d'équipe des sapeurs-pompiers sera la bienvenue.

Nous restons disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Sergent-Chef Frédéric WINCKEL

Contact : Sergent-chef Frédéric WINCKEL – winckelfred@gmail.com

INITIATION GESTES QUI SAUVENT

La commune avec le concours des sapeurs pompiers volontaires de Laubach vous propose une initiation aux gestes qui sauvent le samedi 25 janvier à la salle polyvalente. Deux sessions de deux heures seront organisées, l'une de 8h à 10h et la seconde 10h15 à 12h15. Le nombre de places étant limité à 20 personnes par session, l'inscription sera obligatoire. Un formulaire sera distribué dans vos boîtes aux lettres début janvier. Ce sera également l'occasion de rencontrer et d'échanger avec nos pompiers.



OPERATION ARBRES



Pour la troisième année consécutive, la commune de Laubach a conduit l'opération de subventions pour l'acquisition d'arbres fruitiers, en partenariat avec l'association Fruits Fleurs et Nature de Woerth.

De plus, dans le projet trame verte voté en 2023,la Communauté des Communes subventionne également l'achat d'arbres fruitiers et permet d'obtenir un appui financier supplémentaire.



Le bilan est fort positif, avec en 3 ans plus de 210 arbres plantés. Il s'agit de hautes-tiges, demi-tiges, scions et quenouilles. Cette année en vedette, la variété préférée est le pommier avec la moitié des commandes, suivie par les pruniers, cerisiers, abricotiers, pêchers, kakis, châtaigniers.

Merci aux habitants qui s'engagent ! Cette action permet notamment d'embellir les paysages, de développer la biodiversité et de satisfaire les papilles gourmandes. Grâce à vous également, les enfants et petits-enfants profiteront du cadre de Laubach et apprendront à le préserver.

SOIREE CINE NATURE



Une soirée ciné-nature s'est déroulée le samedi 6 juillet à la salle des fêtes, organisée par la Communauté des Communes. Merci aux membres de l'Amicale des Pompiers qui nous ont régalés de leurs grillades !

A 20h00, la séance débute avec la projection du film documentaire de Hervé Payen « Paysans, du Ciel à la Terre ».

Celui-ci nous plonge dans le quotidien d'intervenants du monde paysan qui interagissent avec la terre, chacun à sa façon. Hervé Payen confie « comprendre les enjeux et mettre en lumière les solutions, qui sont variées, pour restaurer la vie des sols agricoles. [...] Avec ce film, nous souhaitons montrer ce que font les agriculteurs, leur donner la parole, et parler de la réalité du terrain ».
A travers le visionnage, il apparaît que laisser les sols à nus pendant de longues périodes génère inondations, coulées de boue, sécheresse, vie du sol amoindrie, biodiversité absente…

Marc-André Selosse, scientifique réputé a pu expliquer au cours de ce film le rôle fondamental de l'agriculture dans la problématique actuelle des émissions de CO_2 : selon les pratiques agricoles, les sols peuvent stocker d'importantes quantités de CO_2 (si la vie du sol est respectée) et permettre l'infiltration des eaux de pluie, ou au contraire émettre des gaz à effet de serre (CO_2 ou Méthane) par le labour, l'irrigation mal conduite.

« Les produits chimiques et les mauvaises pratiques tuent la vie dans le sol, empêchent la fixation du CO_2, imperméabilisent les sols ce qui crée des coulées de boues qui envoient la terre fertile vers les rivières et les océans. Le rôle des vers de terre est essentiel dans ce fonctionnement du sol. »

Ensuite, Frédérique Weber a proposé un tour de table avec les personnes présentes et élus sur la thématique du film. Nous tenons à remercier les agriculteurs qui ont accepté de signer une convention avec notre commune, soit pour planter des haies soit pour mettre plus de 3 ha de terres en « zones à zéro intrants » et fauchage raisonné (après floraison et montée en graines). L'observation de l'évolution de ces zones permettra d'y suivre le lent retour de la biodiversité''

Une phrase clé à prendre en compte ressort de ce film documentaire **« nourrir la terre autant qu'elle nourrit les hommes » !**

TARIFS SALLE POLYVALENTE

La Commune rappelle les tarifs de location de la salle polyvalente.
Nous vous informons que la location est soumise à l'approbation des membres du Conseil Municipal en charge de la salle polyvalente.
Ces derniers se réservent le droit de refuser une location si celle-ci est susceptible d'engendrer trop de nuisances vis-à-vis des riverains.
Rappelons que la salle n'est pas un local à sommeil.

	Habitants / Association de la commune	Personnes extérieures à la commune
Salle étage	150€	300€
Buvette + hall	100€	200€
Salle étage + buvette + hall	250€	500€
Vaisselle	1€ / pers.	1€ / pers.
Garnitures (2 bancs+ 1 table)	2€ / garniture	Néant
Caution	500€	500€
Gestion des déchets	déchets évacués en totalité =0€ déchets laissés sur place et correctement triés = 50€ déchets laissés sur place et mal triés = 100€	déchets évacués en totalité =0€ déchets laissés sur place et correctement triés = 50€ déchets laissés sur place et mal triés = 100€

CONFORMITE DES INSTALLATIONS D'EAUX USEES ET EAU POTABLE

Il est rappelé que lors de chaque nouvelle construction, le propriétaire est tenu de déposer un dossier de plans des installations d'écoulement des eaux de pluie et d'assainissement auprès du SDEA. Ces installations doivent respecter la réglementation et sont contrôlées « à tranchées ouvertes » par le SDEA. En cas de non respect (pas de dossier déposé par ex.), le propriétaire risque une surtaxe de 400% des frais d'assainissement jusqu'à mise en conformité.

DEPOSE DE LIGNES TELEPHONIQUES

Courant 2025 commencera la dépose définitive des lignes téléphoniques cuivre. Les personnes non raccordées en fibre seront contactées pour souscrire de nouveaux contrats. Tous les câbles et poteaux seront déposés. Il n'y aura plus de lignes aériennes pour le téléphone. Nous vous conseillons de contacter votre opérateur dès à présent pour souscrire un nouveau contrat; Même si vous souhaitez simplement conserver votre téléphone fixe, ces opérateurs peuvent vous proposer un raccordement (obligatoirement enterré) sous forme de fibre et non plus par fils cuivre.

NOUVEAU SITE INTERNET

Notre site Internet qui avait été mis en place par des bénévoles il y a plus de 10 ans étant devenu inactif (problème d'hébergement), le Conseil Municipal a confié la mise en place d'un nouveau site à la Société Wictory de Morsbronn.

Ce site est en cours de création et sera opérationnel au printemps 2025.

La commune propose à toutes les entreprises installées à Laubach de prendre directement contact avec Monsieur MAPPUS au 03 88 54 08 47 de la société Wictory afin de lui fournir les informations et photos que vous souhaitez faire apparaître sur le site pour promouvoir votre entreprise.

Une rubrique du site concernera la partie historique de notre village.
Nous invitons les personnes intéressées et ayant des informations sur le sujet à contacter la mairie pour participer à la rédaction de cette page.

PROJET D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Dans le cadre de la transition énergétique, nous étudions actuellement la possibilité d'installer des panneaux solaires sur plusieurs toitures :

- Sur le toit de la Mairie, tout en gardant la possibilité de créer des Velux si un logement devait être aménagé dans le futur. La surface est relativement faible mais la possibilité existe.
- Sur la toiture de l'école élémentaire : ce projet semble plus intéressant. Il avait été abandonné lors de la construction de l'école en raison de l'ombre portée par le clocher de l'église. Ceci ne semble plus poser de problème avec les panneaux actuels.
- Sur la toiture du hall de la salle polyvalente.

Plusieurs possibilités existent :

- Mettre les toitures à la disposition d'un investisseur qui verserait un loyer à la Commune.
- Investir au niveau de la Commune et revendre le courant.
- Investir au niveau de la Commune et rentrer dans la « boucle d'auto-consommation » constituée avec Forstheim. L'électricité produite pourrait être revendue avantageusement à des consommateurs publics ou privés.

Des chiffrages sont en cours de même qu'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) au niveau de la Com-Com qui pourrait soit proposer un investisseur soit obtenir un tarif d'achat et /ou d'installation à travers une commande groupée.

DONS A LA COMMUNE

Deux dons ont été faits à la Commune, pour soutenir les actions environnementales en cours.
Un don de 2000€ sur deux ans de la part de Monsieur Bowe Guy – société BERRES France
Un don anonyme de 5000€.
Pars ailleurs, le Conseil de Fabrique a fait un don de 2500€ pour le remplacement des battants défectueux des cloches de l'église.
La Commune remercie chaleureusement les généreux donateurs.

ECLAIRAGE PUBLIC

Pour votre information, les horaires d'extinction de l'éclairage public vont changer. L'extinction passera de 4 heures à 5 heures. Les tranches horaires sont les suivantes, en périodes hivernales de 23H à 4h et en période estivale de 00H à 05H. En revanche afin de faciliter l'accès à la caserne des pompiers volontaires, le lampadaire situé à côté de la caserne sera allumé toute la nuit.

DIVERS

- **Réapprovisionnement de sachets pour la collecte des bio-déchets**

Le SMICTOM Nord Alsace organise deux fois par an des distributions pour le ré-approvisionnement de sachets kraft sur 4 déchèteries et au siège du Smictom.
Ces 4 sites sont : Soultz-sous-forêts, Niederbronn-les-Bains, Woerth et Wissembourg.
Il faut obligatoirement les commander en s'inscrivant en ligne sur le site du SMICTOM et présenter le badge en déchèterie pour les récupérer.
Les sachets sont payants (3€ pour 50 sacs et 5€ pour 100 sacs).

Plus simplement : mettez vos déchets dans un récipient et videz-le directement dans le bac de collecte !
N'utilisez en aucun cas un sac en plastique…

- **Recherche de logement**

La commune est régulièrement interrogée par des personnes à la recherche d'une chambre ou d'un petit appartement à louer. Si vous avez un bien de ce type à louer, nous vous remercions de contacter la mairie

- **Animation enfance jeunesse**

Nous vous rappelons que le service animation enfance jeunesse propose un accueil de loisirs pour les plus petits pendant les vacances scolaires mais également pleins d'autres activités pour les jeunes jusqu'à 17 ans. Des activités de type journée à Europa-Park, après-midi Bowling ou Quiz Room.
Vous trouverez toutes les informations sur le site de la communauté de communes : animation.sauer-pechelbronn.fr.

RAMASSAGE DE METAUX

A l'initiative de David et de Thomas, 2 collectes ont eu lieu cette année, une en mars et une en novembre. Ces opérations ont permis de rapporter près de 750€ qui ont pu être reversés à l'association HEMOLAU afin de les soutenir et les encourager pour les actions en faveur de nos écoles.
La commune tient à remercier l'association HEMOLAU qui a versé cette année la somme de 2000€ à l'école de Laubach. Cette somme a permis de financer 2 sorties cinéma à la Castine, une sortie à Naturoparc à Hunawir, 2 sorties sportives, 1 sortie à la maison rurale et l'achat de jeux de société , livres et matériel de bricolage.





Nous remercions également Christophe REICHHART qui de sa propre initiative a effectué un ramassage de multiples déchets autour de la commune .

PLANNING COLLECTE DE SANG 2025

LIEUX	DATES	HORAIRES
Salle polyvalente d'ESCHBACH	**Mardi le 07/01/2025**	de 17h à 20h
Salle polyvalente d'ESCHBACH	**Mardi le 25/03/205**	de 17h à 20h
Salle polyvalente de LAUBACH	**Mardi le 27/05/2025**	de 17h à 20h
Salle polyvalente de FORSTHEIM	**Mardi le 29/07/2025**	de 17h à 20h
Salle polyvalente d'ESCHBACH	**Mardi le 21/10/2025**	de 17h à 20h

C'EST ARRIVE CHEZ NOUS

- Sur le chemin de l'école, tout près de l'église, une fillette de Laubach courait sur le trottoir devançant sa Mamie, quand soudain, elle marche dans une crotte de chien toute fraiche. Elle fait demi-tour et revient en larmes vers sa Mamie…On imagine la suite. Nous aimons les chiens et leurs maîtres s'ils respectent les espaces publics !

- Tandis que nous nous efforçons, nombreux, à embellir notre cadre de vie et de recréer un peu de biodiversité en plantant des haies, d'autres, hélas, par un coup de lame d'engin agricole en rasent le long du chemin du Waldbuckel. Ni prise de conscience, ni respect. C'est bien dommage…

- Alors que nos « petites mains » fleurissent et arrosent consciencieusement nos entrées de village, d'autres, avec leurs gros engins ciblent volontairement un de ces espaces pour y déposer un énorme bloc de béton ! Sans commentaire !!!

INFORMATION RENOVATION ENERGETIQUE HABITAT

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn vous donne un coup de pouce pour financer vos travaux de rénovation de votre logement.

Quels sont les travaux éligibles ?

Travaux de rénovation énergétique, adaptation du logement à l'autonomie à la personne, création de petits logements (inférieurs à 70m²), transformation d'usage (transformation d'une grange en logement par exemple), rénovation du bâti datant d'avant 1948 (couverture, charpente, enduit, remplacement de fenêtres…)

Qui peut en bénéficier ?

Propriétaires modestes et très modestes, propriétaires bailleurs, propriétaires de bâtiments d'avant 1948.
Consultez les plafonds de ressources des propriétaires modestes et très modestes dans le guide de l'ANAH : https://www.anah.gouv.fr/document/guide-des-aides-financieres-2024)

Quel est le montant des aides ?

Les aides de la communauté de communes s'ajoutent aux aides de l'ANAH (Ma Prime Rénov) et de la CeA (Collectivité européenne d'Alsace). Elles dépendent du type de travaux et du niveau de ressources du propriétaire.

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ?

Contacter les conseillers France Rénov d'Alsace du Nord qui vous aiguilleront vers les bons interlocuteurs et vous apporteront des conseils gratuits sur votre projet. Et même si vous ne répondez pas à ces critères, d'autres aides peuvent exister. N'hésitez pas à en parler avec eux.
Prise de rendez-vous en ligne sur : https://jerenove.alsacedunord.fr/ - Téléphone : 03 88 06 59 53



Votre France Services Durrenbach
CCSP-Maison des services et des associations
1 rue de l'Obermatt, 67360 DURRENBACH

NOS CONSEILLÈRES FRANCE SERVICES

À votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches !

Accueil du public sur rendez-vous :
Lundi : 14h-18h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

03 67 83 01 35
franceservices@sauer-pechelbronn.fr

Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à réserver ou vérifier la disponibilité du bureau auprès du secrétariat.

Egalement à disposition des usagers en libre accès :
un bureau équipé d'un ordinateur avec accès à internet, imprimante, scanner, webcam ... pour réaliser vos démarches en toute autonomie.

PERMANENCE NUMERIQUE A LAUBACH

Nous vous rappelons les missions du conseiller numérique :

- Vous mettre en confiance face aux outils informatiques et numériques
- Vous accompagner sur la prise en main de divers équipements numériques pour vos démarches administratives
- Vous initier à la navigation sur internet et outils de communications (téléphone portable)
- Répondre à vos questionnements

En 2025, retrouvez votre conseillère numérique à Laubach : le mardi de 09h à 12h le 14 janvier et le 18 mars

Votre conseillère : Claire.ternet@sauer-pechelbronn.fr 07 76 31 59 58

ETAT CIVIL

Naissances 2024

Nous avons eu la joie d'accueillir 5 naissances en 2024 :

GUEDON Elisabeth née le 03/06/2024
LELIÈVRE Manon née le 29/06/2024
MICHEL Rosalie née le 01/08/2024
KLIPFEL Emma née le 09/08/2024
KEMPF Joseph né le 02/09/2024

La Commune a décidé d'offrir un petit cadeau sous forme de bon d'achat dans une enseigne de puériculture à l'occasion de chaque naissance.

Mariage 2024

KIEFFER Vincent et PHILIPPS Cassandra le 11 avril 2024

Décès 2024

FUCHS Eugène décédé le 23/01/2024
VON MATT Hildegarde décédée le 06/02/2024
HELMER Gérard décédé le 25/03/2024
KIEFFER Marie-Pascale décédée le 17/09/2024
VON MATT Jean-Pierre décédé le 02/11/2024
FUCHS René décédé le 14/11/2024

Nous adressons nos sincères condoléances à l'ensemble des familles endeuillées.

VENTE DE L'AVENT

Le groupe « bricolage » a proposé à la vente des couronnes de l'Avent et des arrangements pour les tombes le samedi 23 novembre. Le bénéfice de cette vente d'un montant de 600€ environ a été versé à Caritas Secours Populaire de Woerth.

« Toute l'équipe de bénévoles de Caritas ainsi que les familles aidées tiennent à vous remercier très chaleureusement pour ce don. Votre soutien est précieux. Bonnes fêtes de fin d'année de la part de Caritas de Woerth. »





Nous remercions l'équipe de bénévoles qui a participé à l'installation et la préparation des décorations de Noël.



ASSOCIATION LAUBACH - CULTURE - LECTURE

L'activité « bibliothèque » n'ayant pas repris depuis les travaux de reconstruction de la mairie et les années Covid, les membres à l'origine de cette association souhaitent dissoudre l'association (pour éviter des frais inutiles).

Toutefois, si des personnes souhaitent reprendre une telle activité, sous une forme plus simple éventuellement, des locaux sont disponibles et la commune est prête à apporter tout son soutien.

Un grand MERCI à toutes les personnes de cette association qui ont utilement donné de leur temps durant de nombreuses années pour que la lecture soit accessible à tous.

Le Maire, les adjoints et toute l'équipe du Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025 et remercient toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur aide et leur soutien tout au long de l'année écoulée, sans oublier les « petites mains » qui oeuvrent spontanément et sont toujours à nos côtés.



